

Bulletin de Santé du Végétal

Grandes cultures



N° 29 - 12 octobre 2021

BSV
Bretagne

Culture	Observations (cliquer sur l'item pour accéder à la page).	Indicateur de risque	Informations
Colza	Stades		<ul style="list-style-type: none"> Stade moyen : 5 feuilles vraies.
	altise		<ul style="list-style-type: none"> Fin de la période de risque pour la majorité des parcelles. Les parcelles qui n'ont pas encore dépassé le stade 3 feuilles doivent toujours être surveillées pour la grosse altise. Point sur l'observation des larves d'altises (méthodes et seuils).
	Tenthrede de la rave		<ul style="list-style-type: none"> Des captures et des dégâts globalement faibles.
	Pucerons		<ul style="list-style-type: none"> Puceron vert du pêcher : rares infestations, risque faible. Puceron cendré du chou : aucune infestation Conditions climatiques peu favorables
Maïs	Pyrale		<ul style="list-style-type: none"> RAPPEL : Broyage de cannes de maïs nécessaire quand des dégâts sont constatés dans les parcelles.
Céréales à paille	<ul style="list-style-type: none"> Luttes préventives contre les pucerons et faux semis. 		
Zoom sur...	<ul style="list-style-type: none"> L'ambrosie à feuilles d'armoise, une lutte à engager précocement dès sa détection note nationale 2021 à lire. Cliquez-ici 		

Risque global très faible

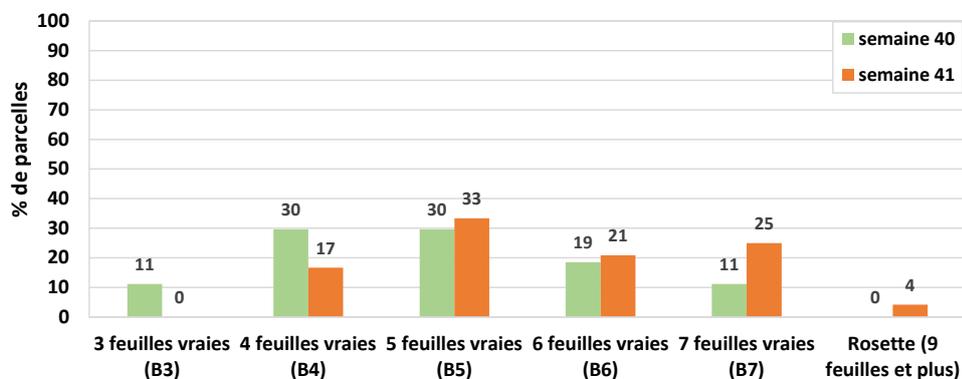
Légende : Risque global très fort

COLZA

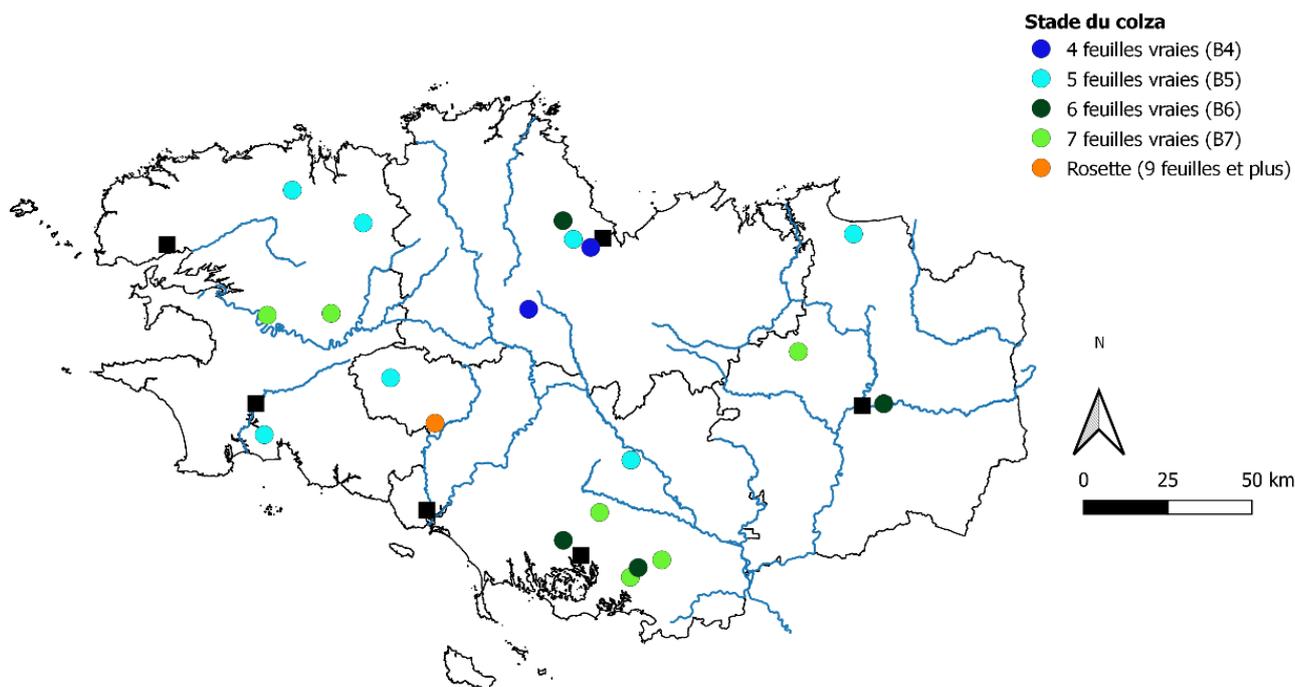
Stades

24 parcelles suivies pour le stade cette semaine.

- Stade moyen : 5 feuilles vraies (B5)
- Stade minimum : 4 feuilles vraies (B4)
- Stade maximum : Rosette



Carte 1 : répartition géographique des stades du colza observés pour la semaine 41



Ravageurs

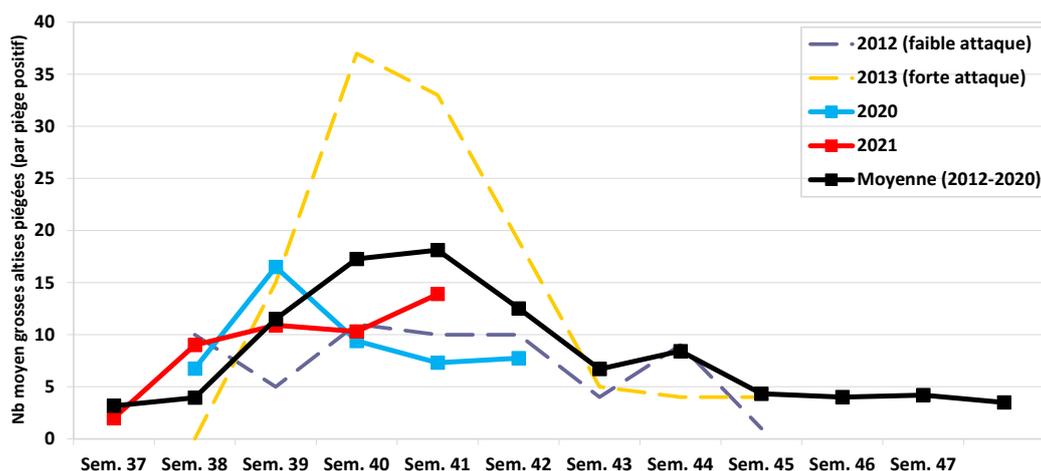
Altise d'hiver (grosse altise) et altise des crucifères (petite altise) : Fin de la période de risque pour la majorité des parcelles.

Observations issues des parcelles du réseau :

Résultat des piégeages : Cette semaine, 24 pièges ont été relevés et 19 sont positifs pour un cumul de 264 grosses altises capturées. Les captures ont été faites sur l'ensemble de la région.

Observation des plantes : 18 parcelles, dont une flottante, ont été observées pour ce ravageur mais toutes sont en dehors de la période indicative de risque.

Graphe 1 : dynamique des captures de la grosse altise.



Période et seuil indicatif de risque :

De levée à 3 feuilles (B3) inclus.

80% des pieds avec des morsures et 25% de la surface foliaire détruite.

Pour les levées tardives, à partir du 1er octobre, la vitesse de développement des colzas étant ralentie, le seuil est abaissé à 3 plantes sur 10 avec morsures.

Pour la grosse altise, il faut aussi tenir compte de la dynamique de pousse du colza aux tous premiers stades de développement et des conditions climatiques favorables ou non à une sortie rapide du colza de la période de sensibilité.

Analyse de risque et prévisions :

Les captures en grosse altise semblent s'être intensifiées cette semaine mais aucune parcelle n'a atteint le seuil de risque et la majorité des parcelles a maintenant dépassé la période de sensibilité. Le risque est donc **faible**.

Cependant les parcelles qui ont levé récemment et qui n'ont pas dépassé le stade 3 feuilles doivent encore être surveillées avec attention.

Larves d'altises d'hiver : Priorité à l'observation de vos propres parcelles

Observations issues des parcelles du réseau :

- **Méthode de dissection** : 2 parcelles ont 5% et 10% de plantes infestées par les larves.
- **Méthode Berlèse** : aucune parcelle cette semaine.

Mise en place de la surveillance dans les parcelles :

La surveillance doit se porter sur la présence ou l'absence des larves de grosses altises dans les pétioles, surtout dans les parcelles où les colzas sont chétifs. Il n'existe pas de lien direct entre les piégeages des altises d'hiver adultes dans les cuvettes jaunes et la présence ultérieure de larves. Il est très important de faire ses propres observations dans les parcelles et notamment dans les parcelles les moins développées. Vigilance dans les parcelles à risque mais aussi dans les parcelles les moins développées.

Deux méthodes d'observation existent :

- **Méthode de dissection** : prélever 20 plantes prises au hasard dans la parcelle, les couper longitudinalement au niveau des pétioles et bien observer pour noter la présence ou non de larves.
- **Méthode Berlèse** : prélever 20 plantes en les coupant au niveau du collet, puis, éliminer l'extrémité des feuilles et laver. Ensuite, disposer les plantes sur un grillage au-dessus d'un récipient (type cuvette jaune) avec un mélange (eau + alcool). Ce dispositif doit être installé dans une pièce chauffée et aérée pour favoriser le dessèchement des plantes. Les larves tomberont dans la solution environ au bout d'une semaine environ.

!! Attention risque de confusion possible avec les larves de mineuses. Plus de détails sur l'article de Terres-Inovia ([cliquez-ici](#)) !!

Larve de charançon



Larve d'altise d'hiver



Larve de mineuses (asticots)



Période d'observation :

Stade rosette jusqu'à décolllement du bourgeon terminal.

Seuil indicatif de risque :

Il dépend du risque à la parcelle. cf. tableau ci-dessous, il s'agit d'un tableau synthétique.

Infestation larvaire	Risque agronomique	Indication de risque
> 5 larves / plante	Biomasse < 45 g/pied (1.5 kg/m ^{2*}) OU Croissance limitée (rougissement, faible disponibilité en azote, mauvais enracinement) OU Reprise intermédiaire à tardive	Risque fort
	Biomasse > 45 g/pied (1.5 kg/m ^{2*}) ET Croissance continue sans faim d'azote (pas de rougissement, disponibilité en azote, bon enracinement) ET Reprise précoce	Risque moyen
Entre 5 et 2-3 larves / plante	Biomasse < 30 g/pied (1 kg/m ^{2*}) OU Croissance limitée (rougissement, faible disponibilité en azote, mauvais enracinement)	Risque fort
	30 g/pied (1 kg/m ^{2*}) < Biomasse < 45 g/pied (1.5 kg/m ^{2*}) ET Croissance continue sans faim d'azote (pas de rougissement, disponibilité en azote, bon enracinement)	Risque moyen
	Biomasse > 45 g/pied (1.5 kg/m ^{2*}) ET Croissance continue sans faim d'azote (pas de rougissement, disponibilité en azote, bon enracinement) ET Reprise tardive	Risque moyen
	Biomasse > 45 g/pied (1.5 kg/m ^{2*}) ET Croissance continue sans faim d'azote (pas de rougissement, disponibilité en azote, bon enracinement) ET Reprise précoce ou intermédiaire	Risque faible
< 2-3 larves / plante	Toutes situations	Risque faible

* Attention à la surdensité : biomasse valable pour un peuplement maximal de 30-35 plantes / m²

➔ Pour une analyse plus poussée du risque agronomique, se reporter à la grille de risque disponible sur le site de Terres Inovia, pour y accéder directement [cliquez-ici](#)

Tenthrède de la rave : baisse des captures et des dégâts

Observations issues des parcelles du réseau :

Résultat des piégeages : sur les 16 cuvettes relevées cette semaine, seulement 3 adultes ont été piégés dans 3 parcelles.

Observation des plantes : 16 parcelles ont été suivies pour ce ravageur et des dégâts de larves ont été observés dans 5 d'entre-elles. Les dégâts sont en moyenne de 14% et vont de 5% à 20% de surface foliaire dévorée. Aucune parcelle n'a atteint le seuil de risque.

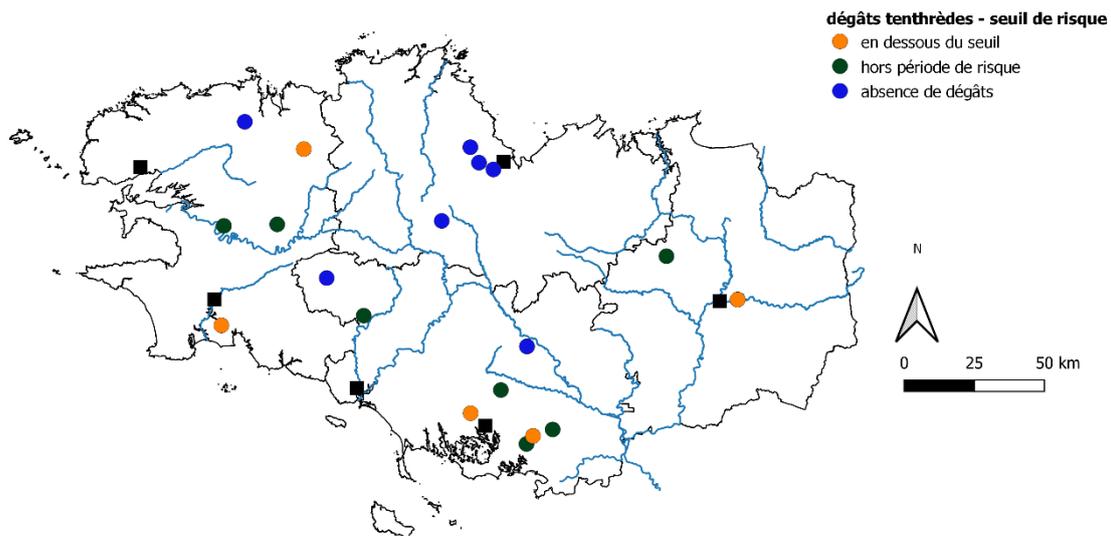
Période et seuil indicatif de risque :

De levée à 6 feuilles (B6). Prélèvement de plus d'1/4 de la surface foliaire par les larves.

Analyse de risque et prévisions :

Pas de dépassement du seuil de risque, de faibles dégâts et des colzas globalement bien développés. Le risque reste **faible**.

Carte 3 : répartition géographique des parcelles observées pour les dégâts de tenthrède et du seuil de risque semaine 41



Larve de tenthrède de la rave



Source : CRAB

Adulte de tenthrède de la rave



Source : Terres Inovia

Pucerons du colza (*Puceron vert du pêcher et puceron cendré du chou*) :

Observations issues des parcelles du réseau :

17 parcelles, dont une flottante, observées et 2 sont infestées par des pucerons vert du pêcher sur 80% des plantes. Pour ces deux parcelles, située près de Mont-Dol et de Cherruix en Ille-et-Vilaine, il faut vérifier si les variétés présentent une résistance ou non au virus du TUYV.

Le puceron cendré n'a pas été observé cette semaine.

Période et seuil indicatif de risque :

Le seuil de risque est de 20% de plantes infestées pour les variétés non résistantes au virus du TUYV et qui n'ont pas dépassé le stade 6 feuilles

Analyse de risque et prévisions :

Seules 2 parcelles sont infestées mais à plus de 20%, à surveiller. Le risque est **faible**, cependant pour les semis et les levées tardifs il faudra continuer l'observation.

Afin de vérifier si votre variété présente une résistance au virus, consultez sa fiche sur le site de [myVar cliquez-ici](#)

Plus d'informations sur les pucerons sur colza [cliquez-ici](#). (source Terres Inovia)



Photos du puceron vert du pêcher (*Myzus persicae*) – source Ephytia

CEREALES A PAILLE

Des mesures peuvent être mises en œuvre pour limiter l'arrivée des pucerons d'automne. Ces actions permettent également de lutter contre les plantes adventices.

Lutte préventive contre les pucerons d'automne :

Détruire les repousses de céréales : les pucerons présents à l'automne (principalement *Rhopalosiphum padi*) peuvent transmettre le virus de la jaunisse nanisante de l'orge (JNO) aux jeunes plants de céréales (entre la levée et le stade 3 feuilles). La destruction des repousses de céréales permet de réduire les populations de pucerons avant les nouveaux semis.

Éviter les semis précoces : en Bretagne, la période de semis idéale est comprise entre le 25 octobre et le 10 novembre. Plus le semis est précoce, plus la culture est exposée dans le temps aux insectes vecteurs de viroses, ce qui risque d'accentuer la pression de la JNO. Retarder la date de semis permet aussi d'éviter les vols précoces de pucerons.

Ci-dessous dans la page suivante une planche d'identification des différents pucerons

Réduire le salissement par les faux semis à l'automne :

Les plantes adventices exercent une concurrence avec les céréales pour différents éléments tels que l'eau, la lumière... et crée un milieu favorable à l'installation et au développement de certaines maladies ou ravageurs (pucerons à l'automne). Une des mesures de prophylaxie possible à mettre en place est le **faux semis** qui permet de :

- Stimuler les levées des plantes adventices avant l'implantation de la culture et avoir une action directe sur la réduction du stock semencier.
- Le faux semis doit être réalisé sur un sol frais avec un travail du sol superficiel (2 à 4 cm maximum) pour maximiser la levée des adventices. Par la suite, les adventices levées doivent être détruites avant l'implantation de la culture, de préférence en conditions sèches.
- Cette technique peut être associée au décalage de la date de semis ce qui permet de limiter la levée des plantes adventices, notamment les graminées germant préférentiellement à l'automne.

Rhopalosiphum padi



Mesure en 1,5 et 3 mm, de couleur vert olive à brun avec une zone de couleur rouille à la base (cercle rouge sur photo). Antennes courtes

Rhopalosiphum maidis



Mesure en 1,5 et 2,75 mm, de couleur bleu vert clair à presque noire avec des zones de couleur violet foncé à la base (cercle rouge sur photo). Antennes courtes

Sitobion avenae



Mesure en 2 et 3 mm, de couleur variable allant de vert jaune à marron très foncé. Antennes longues et pigmentées (3/4 de la taille)

Metopolophium dirhodum

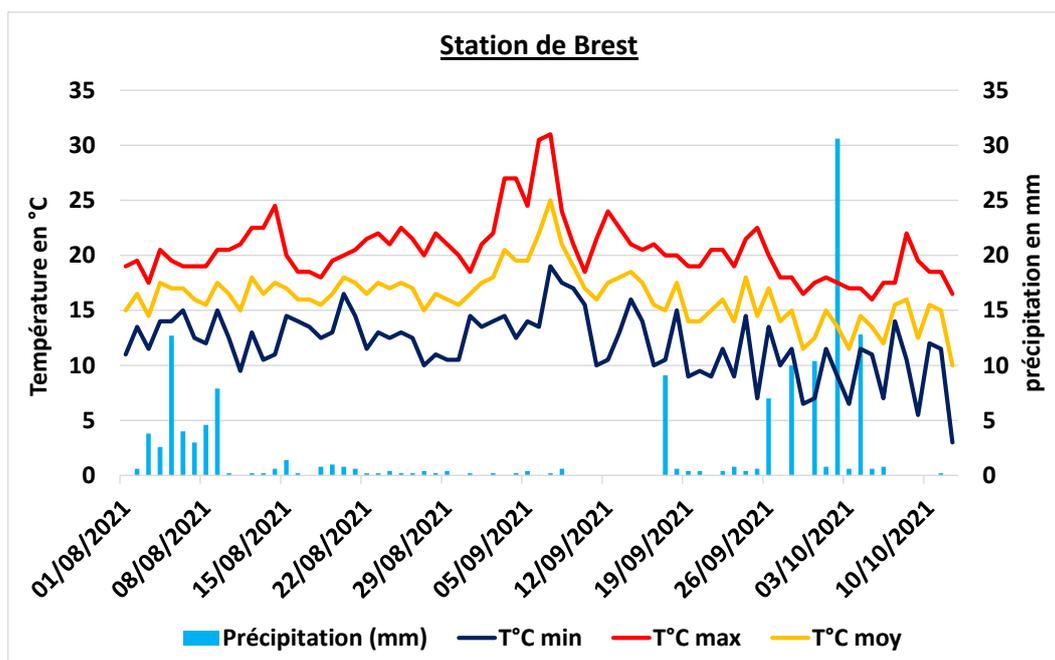
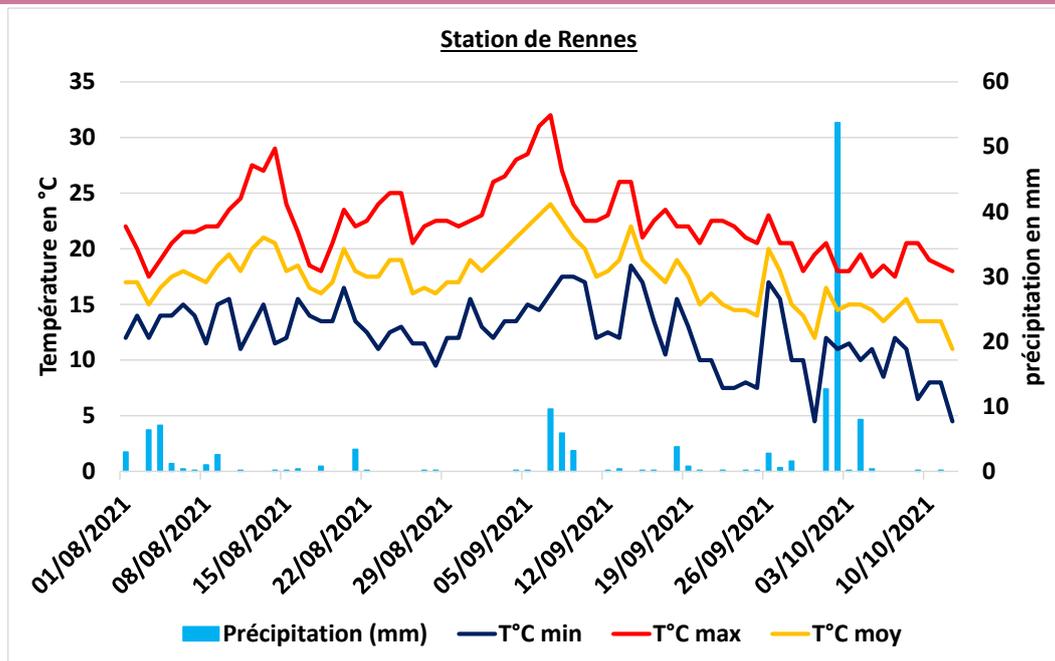


Mesure en 2,25 et 3 mm, de couleur vert jaunâtre ou rose avec une ligne brillante sur le dos (cercle rouge sur photo). Antennes longues avec extrémités sombres.

Schizaphis graminum



Mesure en 1,75 et 2 mm, de couleur vert pomme avec une ligne médiane vert sombre (cercle rouge sur photo). Antennes de assez longues.



Données météorologiques entre le 1er août et le 12 octobre 2021 pour les villes de Rennes (35) et de Brest (29). Source : MétéoData

L'ensemble des observations contenues dans ce bulletin a été réalisé par les partenaires suivants :

AGRICULTEURS, AGRIAL, CHAMBRE D'AGRICULTURE DE BRETAGNE, FREDON BRETAGNE, CETA 35, D2N, EILYPS, EUREDEN, GARUN LA PAYSANNE, HAUT -BOIS NEGOCE, INRAE, INNOVAL, LYCEE DE BREHOULOU, LE GOUESSANT, LEGALL CORRE, TERDICI.

Direction de Publication

Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne
ZAC Atalante Champeaux 35 042 RENNES
Contact : Louis LE ROUX
Animateur inter-filières - Tél : 02 98 88 97 71

Rédigé par :

FREDON Bretagne
5, Rue A. de St Exupéry
35235 THORIGNE FOUILLARD
Contact : Damien Leclercq
Animateur Grandes Cultures - Tél : 02 23 21 21 17

Comité de Relecture :

Arvalis-Institut du Végétal, Chambres d'Agriculture de Bretagne, Coop de France Ouest, Réseau IMPAACT pour Négoce Ouest, DRAAF-SRAL, Terres Inovia

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations réalisées eux-mêmes dans leurs cultures et/ou sur les préconisations de bulletins techniques.